

Telefax  
613178

original: dc (mit fax)  
kopien : brf jac si pb sru cfr

1D

dodis.ch/54867

S.B. 36. 60. Uch.

Kuala Lumpur, 26.06.1990

15:15

M. Hauswirth  
Christian

W 347

38 nnnnn

pour : section de la protection consulaire

bruno manser (m), entretien avec ignatius dennis (d), sous-secrétaire pour l'amerique et l'europe au mae.

d a saisi l'occasion d'une conversation au sujet d'une autre question pour aborder l'affaire m.

*lurni*  
*le 17/7/90*  
*2.*

1. j'ai immédiatement rappelle a d ma demande de restitution des papiers de m, ainsi que de son passeport (propriete du gouvernement suisse) sequestres par la police malaisienne.

d m'a repondu qu'il ignorait ou se trouvaient ces documents et qu'il allait prendre contact a ce sujet avec les autorites concernees. neanmoins, a-t-il ajoute, la restitution des papiers ne devrait pas etre chose aisee et dependra en dernier ressort de l'attitude que m adoptera a l'egard de la malaisie. si m s'embarque dans une campagne anti-malaisienne, ses documents ne lui seront vraisemblablement pas restitues. si, en revanche, il s'engage a ne les utiliser que dans une optique scientifique uniquement, une restitution ne devrait pas etre impossible.

2. d a ajoute que le premier ministre avait tres mal pris la fuite de m. il avait immediatement ordonne a la police de proceder a une enquete pour determiner si et dans quelle mesure les autorites suisses avaient collabore a la sortie illegale de m de malaisie. d m'a donne l'impression que le premier ministre etait d'avis que les autorites suisses, l'ambassade en particulier, avaient trempe dans l'affaire. j'ai assure d qu'il n'en etait absolument rien.

3. d m'a demande si je savais comment et avec quels documents m avait quitte le pays. je lui ai repondu que je n'avais aucun renseignement a ce sujet, n'ayant pas eu de contact avec m. j'ai precise que les autorites federales ne delivraient de passeports aux citoyens suisses a l'etranger. que de facon subsidiaire en somme, la delivrance des passeports etant principalement l'affaire des autorites cantonales et que je ne savais pas laquelle de ces autorites avait, le cas echeant, etabli un passeport a m.

4. d n'a pas exclu que m fut en possession de documents falsifies et l'enquete de police porte aussi sur ce point, ainsi que sur les complices que m a eu en malaisie. des indices impliquent certaines personnes et indiquent que m a quitte la malaisie en passant par kuching.

5. d a insiste sur le fait que le premier ministre etait furieux et qu'il n'allait pas lacher l'affaire m de si tot. je vous rappelle que le premier ministre est aussi ministre de l'interieur. steinnaeuslin.

ambasuisse

26.6.90

11.30h

- t - za



## MESSAGE CONFIRMATION

DATE:17/07/90 TIME:14:39

ID:031 61 78 66

DATE	TIME	TX-TIME	DISTANT STATION ID	MODE	PAGES	RESULT
17/07	14:38	00'41"	031 613178	G3-S	001	OK